

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 51 (1994)

Heft: 2

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sport dans la Principauté du Liechtenstein

Adaptation française: Yves Jeannotat

Plan directeur

- 1) La «Fédération sportive olympique du Liechtenstein» (LOSV) est une institution faîtière. Elle regroupe l'ensemble des fédérations et des sociétés sportives du pays et c'est donc elle qui est responsable des problèmes relatifs au sport. La LOSV encourage et conseille les institutions qui lui sont affiliées en tout ce qui touche à leurs activités de même qu'à leur développement en matière de sport, pour autant que, en cela, les règles de l'éthique soient constamment respectées (environnement, fair play, dopage, discrimination, etc.).

- 2) Par le biais de départements organisés en conséquence, la LOSV s'occupe des domaines sportifs suivants:
 - Formation
 - Sport pour tous
 - Sport d'élite
 - Olympisme
 - Services

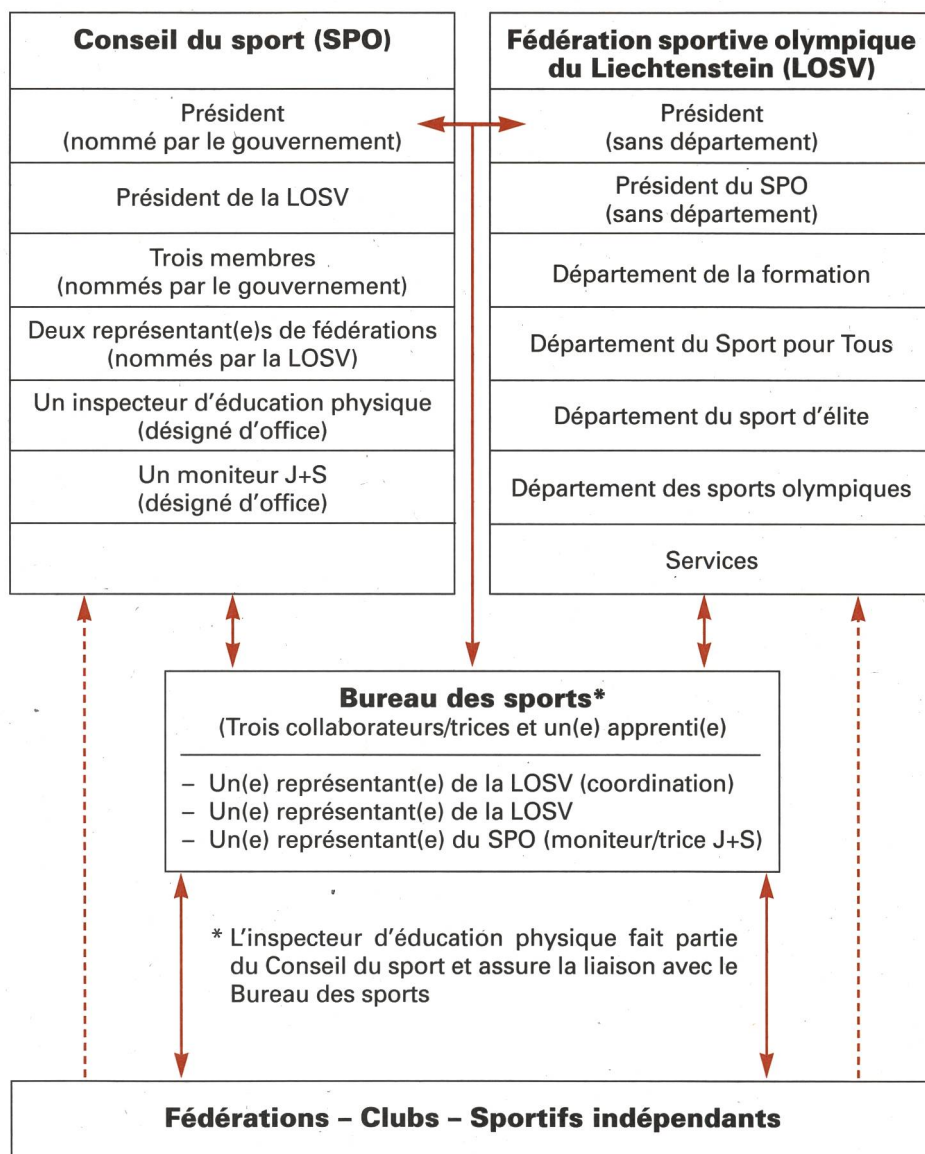
En matière de dopage et de fair play, la LOSV s'en tient aux conventions internationales en vigueur. Dans son activité, elle tient compte des données démographiques du pays et respecte, dans toute la mesure de ses moyens, la nature et l'environnement d'une façon générale.

- 3) La LOSV œuvre, autant que faire se peut et en collaboration avec le Conseil du sport (comité consultatif), en faveur des fédérations et des sociétés sportives du pays. Le Bureau des sports de la Principauté du Liechtenstein participe intégralement à ces efforts.

- 4) La LOSV trouve elle-même les ressources qui lui permettent de financer certains secteurs bien précis, comme l'envoi d'une équipe aux Jeux olympiques par exemple, ou la préparation des sportifs de haut niveau, et cela sans toucher en rien au budget des fédérations et des clubs.

- 5) La LOSV tient à être l'institution de référence générale en matière de sport dans le pays. Elle a en outre à cœur de mettre la pratique du sport à la portée de toutes les couches de la population.

Structure du sport liechtensteinois



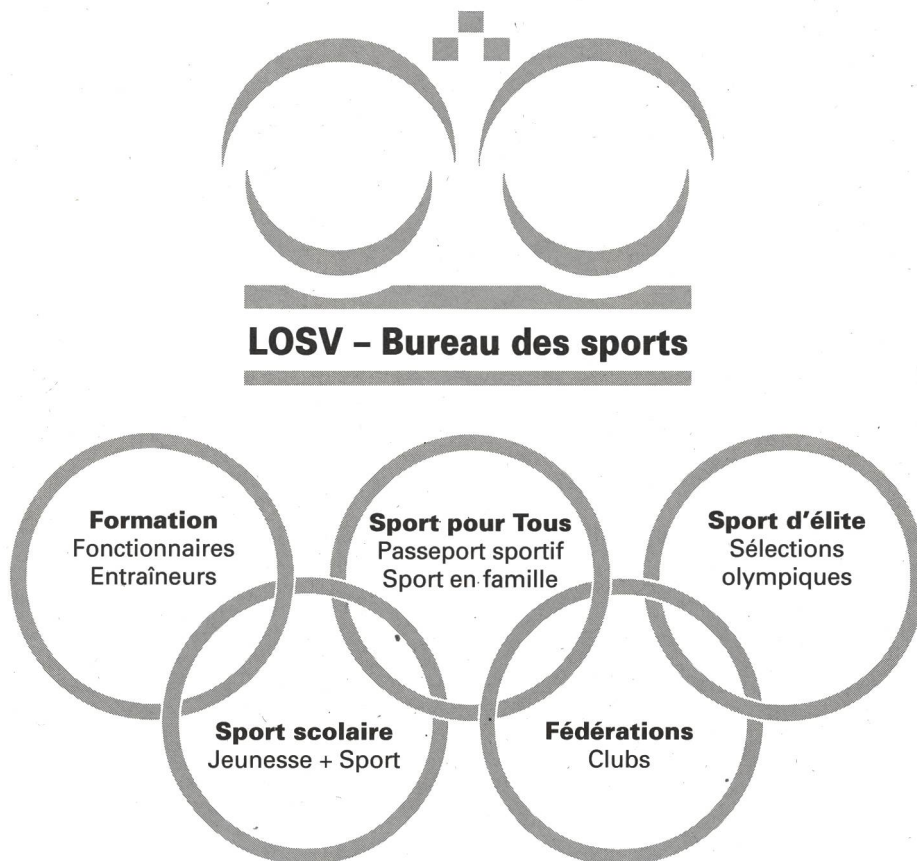
1944-1994

Unterstützt durch/Avec le soutien/Col sostegno di:

COMCO
Holding AG, Biel

winterthur

ESSM
 EPSM
 SFSM
 SFSM



CFS: soucis et perspectives

Hansruedi Löffel, secrétaire
Traduction: Yves Jeannotat

Répondant à une invitation de l'Association suisse du sport (ASS), c'est à la Maison du sport, à Berne, que la Commission fédérale de sport (CFS) a tenu sa séance de fin d'année, en présence du nouveau secrétaire général du DFI, M. Christoph Steinlin.

L'ordre du jour, à nouveau très chargé, comprenait 43 points. Je me contente, cela va de soi, de faire allusion, ici, aux plus importants. L'enseignement de l'éducation physique dans les écoles a toujours été au centre des préoccupations de la CFS. Lors de la Conférence fédérale de la gymnastique scolaire du mois de novembre 1993, les représentants des cantons, après avoir satisfait traditionnellement à un échange d'informations, ont envisagé la possibilité de procéder à des mesures d'économie à partir d'une réduction des heures consacrées à cette matière. Il est apparu que certains cantons s'étaient déjà engagés dans cette voie. Cette évolution doit être suivie avec beaucoup d'attention. A cette occasion, il convient de rappeler les trois éléments fondamentaux touchés par

le «sport» scolaire: développement biologique, éducation, contribution à la formation culturelle de l'enfant. Or, pour qu'il y ait évolution positive en la matière, il est indispensable que le «suivi» soit assuré dans les différentes classes d'âge. Enfin, il convient de ne pas oublier que c'est de l'éducation physique à l'école que naissent les habitudes sportives appelées à meubler, par la suite, la vie des adultes à la recherche d'un bien-être accru et d'une meilleure santé.

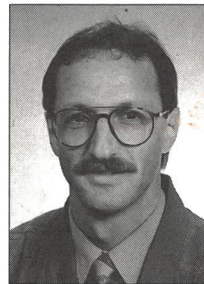
Datant de 1972, la «Loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports» a pris un coup de vieux. La CFS envisage de proposer une réadaptation tenant compte des évolutions aux niveaux cantonal, national et européen et des perspectives d'avenir. Un groupe de travail a été formé à cet effet. Dirigé par Kurt Egger, directeur de l'Institut des sciences du sport de l'Université de Berne, il devrait pouvoir remettre ses conclusions à la fin de l'année 1994.

En tant qu'organe consultatif du Conseil fédéral, la CFS a été chargée, par ce dernier, de procéder à une évaluation de la candidature suisse à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de l'an 2002. Il s'agit, en fait, d'établir un catalogue des conséquences que cela implique pour la Confédération. ■

J+S dans la Principauté du Liechtenstein

Stefano Näscher succède à Alex Hermann

Jean-Claude Leuba, chef de J+S

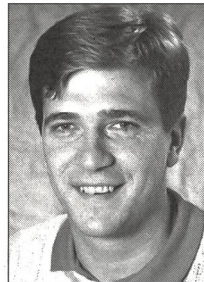


Chargé, depuis le 1^{er} juillet 1979, de mettre en place, puis de développer et de diriger le mouvement Jeunesse + Sport au Liechtenstein, Alex Hermann a été nommé, récemment, à la direction de la Fédération

sportive olympique de la Principauté. C'est Stefano Näscher qui a été désigné pour lui succéder.

Alex Hermann reconnaît avec enthousiasme que J+S lui a permis de nouer, tout au long de sa période d'activité, des contacts nombreux et enrichissants à tous les niveaux. Pour leur part, les responsables de J+S ont trouvé, en lui, un partenaire agréable, efficace et riche d'une grande expérience en matière de sport.

*



Dorénavant, les destinées de J+S reposent donc, au Liechtenstein, dans les mains de Stefano Näscher. Après un apprentissage en électronique et quatre ans d'activité en tant que préparateur dans le domaine de

la recherche physique, il a dirigé le secteur des achats dans une entreprise d'électronique. Sur le plan sportif, Näscher s'est hissé, en handball, jusqu'au niveau international avant de présider, pendant quatre ans, la Fédération de la Principauté. Actuellement moniteur J+S 3B Ski, il dirige depuis 1986 les camps nationaux réservés aux élèves de 12 à 16 ans.

L'EFSM prend congé avec reconnaissance d'Alex Hermann et souhaite la bienvenue à Stefano Näscher. ■

Rabais spécial pour les groupes Jeunesse + Sport

En train, en bus ou en bateau...
65 pour cent de réduction
sur les prix ordinaires.

Demandez le prospectus
à votre service J+S.



CFF